



LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE
CHER - EURE & LOIR - INDRE - INDRE & LOIRE - LOIR & CHER - LOIRET
1240 Rue de la Bergeresse - 45160 OLIVET
Tél : 02 38 49 88 60 - Mail : judo.liguetbo@wanadoo.fr



Comité d'Organisation Régional des Grades

Saison 2018/2019

1er Passeport :

Il devra être rempli correctement, accompagné d'une carte d'identité ou d'une fiche individuelle d'état civil et de nationalité pour être validé par un officiel à l'occasion de la première compétition.

Renouvellement de passeport:

Le nouveau passeport doit être rempli comme un 1er passeport, (avec toutes les dates des grades) et présenté accompagné de l'ancien passeport au délégué départemental du CORG.

Liste des délégués CORG départementaux :

18 : Angélique JASSET / 28 : Jean Yves BOUCHER / 36 : Francis GATEFIN / 37 : André LEFEVRE
41 : Bernard LEPAPE / 45 : Valérie AZAMBOURG.

Engagements Kata et tournoi de grades:

Les engagements de kata et tournois de grades se font exclusivement par l'extranet sur le site fédéral.

Homologations de grades:

Envoyer votre passeport à la Ligue du Centre Val de Loire JUDO (CORG) accompagné d'une enveloppe timbrée (tarif en vigueur selon le poids pour un passeport ou pour deux passeports tarif en vigueur selon le poids) au nom et adresse du titulaire pour le retour du ou des passeports.

Suivi informatique des points de la relation grade-championnat :

Le compte de points est à disposition de toute personne par consultation du site internet de la ligue : <http://www.ligue-centre-val-de-loire-judo-jujitsu-da.fr/corg.html> , rubrique « votre cumul de points ».

Feuillets d'homologation :

Les feuillets d'homologation doivent être dûment remplis, renseignés par leur nom lisible et signés par les personnes habilitées. Les informations contenues sur les feuillets d'homologation ne doivent pas être surchargées, raturées ou incomplètes.

Report des tests sur le passeport :

Les résultats aux différents tests, y compris les points marqués par les candidats doivent être reportés au stylo et non au crayon de papier. Les dates (jour/mois/année) et lieux de passages des différents tests doivent être lisiblement renseignés. Pour les relations grades championnats, les dates et lieux doivent figurer aux emplacements prévus à cet effet pour chaque participation ainsi que le nombre de points obtenus. La signature validant les différents tests est la signature du secrétaire C.O.R.G. habilité par la C.S.D.G.E. de la F.F.J.D.A.

UV 4 Implication personnelle :

Pour les 1^{er} et 2^e dan, les enseignants doivent renseigner et signer le document spécifique qui est en téléchargement sur le site internet de la ligue. Pour les 3^e et 4^e dan, les candidats téléchargent le document, le renseignent et le soumettent pour avis au CORG par mail. Après contrôle et vérification des renseignements portés, le secrétaire CORG retourne par mail le document validé qui sera joint par le candidat au passeport lors de l'envoi pour homologation.

Tous les documents concernant le C.O.R.G. doivent être adressés au siège de la **Ligue du Centre Val de Loire Judo**
A l'attention du secrétaire du CORG, 1240 Rue de la Bergeresse 45160 OLIVET.

Pour toute correspondance par mail à l'adresse : corgcvl@gmail.com

Le secrétaire du CORG de la Ligue du Centre
Val de Loire JUDO
Patrice FAUTOUS